PEXIORA

© Alain PELLETIER

BULLETIN MUNICIPAL N°30 > 2018

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAINTIEN À DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CIAS
Piège Lauragais Malepère
Antenne villasavary :
04.68.24.72.35

PERMANENCES ADMINISTRATIVES
Assistance Sociale
sur rendez-vous
au **04 68 23 55 82**
Assistance Sociale M.S.A
sur rendez-vous
au **04 68 23 17 46**

MÉDIATHÈQUE
Tél : **04.68.23.57.19**
Horaires d'ouverture :
le mardi de 16h00 à 18h30,
le mercredi de 16h00 à 18h30
le vendredi de 15h30 à 19h00
Bénévoles : Esther CLAUSEL, Laurence ROUSSEL, Chantal KAAS.

ÉCOLE
Tél : **04 68 94 81 55**
Horaires : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

PÉRISCOLAIRE
ALAÉ (Accueil Loisirs Associé à l'École)
Tél. : **04 68 23 53 61**
Responsable : Nina DE PAOLI
Horaires : 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi
Pour les **inscriptions**, veuillez-vous adresser à la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère – Service Enfance jeunesse au 04.68.76.69.40 ou par courriel: jeunesse@ccplm.fr

CANTINE
Horaires :
Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h30 à 10h30
Tél. : **04 68 94 90 38**

ALAÉ de 12h00 à 13h20
(strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)
Personnel permanent :
Corinne RASO, Aurélie GARRIGUES, Monique JUDE, Élodie MONS

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Tél. **04 68 94 26 25**
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
de 8h30 à 11h00
Départ du courrier :
du lundi au vendredi : 14h30

TRÉSORERIE
Place du foirail
11150 BRAM
Accueil téléphonique toute la journée : **04 68 76 14 06**
Ouverture au public
du mardi au vendredi
de 08h00 à 12h00

PAROISSE CATHOLIQUE
Les cours de Catéchisme ont lieu salle Vielmas, le vendredi de 17h15 à 18h15, pour les enfants à partir de 6 ans.
Contacts : Paroisse Saint Michel en Lauragais :
04 68 23 14 45 ou
Sœur Andrée LANIO :
06 16 47 86 07
Une messe mensuelle est célébrée en notre église le vendredi à 17h30 (horaire d'hiver), à 18h00 (horaire d'été).

ORDURES MÉNAGÈRES
La collecte des ordures ménagères :
Pour le village : lundi et jeudi
Écart de la RD33 et route de Villepinte : mercredi
Pour les autres écarts : jeudi
Les caissettes jaunes : lundi matin
Il est rappelé que les sacs noirs et les caissettes ne doivent être sortis que la veille des collectes au plus tôt, afin d'assurer la salubrité des rues du village.
Nouvelles consignes de tri :

SERVICE DES URGENCES

Gendarmerie	Tél. **17**
Gendarmerie de Castelnaudary	Tél. **04 68 23 10 70**
Pompiers	Tél. **18**
SAMU	Tél. **15**
Numéro d'Urgence	Tél. **112**
SAMU Social	Tél. **115**
Service de Pompes Funèbres	*Se renseigner à la Mairie*

SERVICES DE DÉPANNAGE

ENEDIS
Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau :
- Service clients particuliers : **09 69 32 18 57**
- Service clients professionnels : **09 69 32 18 58**
- Service clients entreprises : **09 69 32 18 99**

Pour joindre le service dépannage électricité : **09 72 67 50 11**
Courriel : **serviceclients-lr@enedis.fr**
Courrier : Service clients ENEDIS
TSA 90001 – 11780 Narbonne Cedex

SAUR
Contact courrier : Saur – TSA 60001 – 34988 Saint Gély du Fesc Cedex
Pour toute question : **04 34 20 30 00**
(du lundi au vendredi de 8 h à 18 h)
Pour tout dépannage : **04 34 20 30 07**
(astreinte 24h/24)
Pour gérer votre compte 24 h/24, 7 j/7 :
www.saurclient.fr
(espace mon compte)
Votre point d'accueil :
7 Avenue de Catalogne 11300 LIMOUX
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h. Vendredi
de 9 h à 12 h (fermé l'après-midi)

VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR UN ÉQUIPEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ? Vous pouvez signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service en vous rendant sur cette adresse internet **dommages-reseaux.orange.fr**

SERVICE DES ANIMAUX ERRANTS
Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois.
Route de Pexiora
11400 Saint Martin Lalande
Tél : **04 68 23 68 42**
Port : **06 18 38 68 52**
E-mail : **sae@cccla.fr**
Ouverture aux communes :
Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00
Fermé tous les après-midi et le dimanche.
Permanence téléphonique, sur le portable, pour les urgences, du samedi 12h00 au lundi 08h00.
Ouverture au public :
Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00.
Fermé tous les après-midi et le dimanche.
Pour tout animal blessé, merci de contacter directement les vétérinaires.

L'ÉDITORIAL

L'année 2018 aura été marquée par quelques évènements, la France est pour la deuxième fois championne du monde de football, nous gagnons cette fois encore la coupe Davis et nos handballeuses sont championnes d'Europe. Notons que Pexiora compte parmi ses administrés, Brian Petitdemange, un champion de France et double vice-champion du monde de tir aux armes anciennes. Mais surtout cette année 2018 aura été particulièrement dramatique pour notre département de l'Aude, avec l'attentat assassin du mois de mars à Trèbes et les inondations meurtrières du mois d'octobre toujours dans la région de Trèbes. Et nous retiendrons aussi de 2018 le début du mouvement des Gilets Jaunes.

Les travaux les plus importants durant l'année 2018 :

Le stade multisports a été réalisé, la réfection de la voirie communale est en grande partie terminée. Des radars pédagogiques ont été positionnés à l'entrée de chaque côté de la commune. La première tranche de la rénovation de l'éclairage public est effective. Un garde corps a été installé à l'église afin de sécuriser la rampe d'accès. La fontaine du Thou a été rénovée par les chantiers d'insertion de la communauté de communes, chantiers d'insertion qui ont également participé à l'embellissement du Monument aux Morts qui a été illuminé.

Le Plan Local d'Urbanisme est en voie d'approbation.

Notez qu'une rétrospective de l'année 2018 est disponible sur le site internet de la commune « pexiora.fr »

Cela me permet de faire la transition sur les projets pour l'année 2019.

La deuxième tranche (sur trois) d'amélioration de l'éclairage public est programmée.

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité handicapés des sanitaires de cette salle polyvalente vont enfin commencer.

Ces travaux intègrent la création d'un WC public à l'extérieur de la salle.

Seront effectués cette année encore des travaux sur l'école. Et l'agrandissement du cimetière est toujours d'actualité.

En ce monde en crise, ne sombrons pas dans la sinistrose. Restons optimistes et confiants en l'avenir.

Serge CAZENAVE
Maire de PEXIORA

SOMMAIRE

P. 2 > Renseignements utiles

P. 3 > L'éditorial

P. 4 > Le conseil municipal

P. 5 > Le conseil municipal des enfants

P. 6 > Les séances du conseil municipal
État civil
Village numérique

P. 7-8 > Les finances

P. 9-10 > Réalisations 2018

P. 11 > Histoire

P. 12-19 > La vie du village

P. 20-21 > Évènement marquants

P. 22 > Infos pratiques

P. 23 > Civisme

P. 24 > À votre service

SECRÉTARIAT MAIRIE
Tél. **04.68.94.91.51**
Fax **04 68 94 91 75**
Mail : **mairie.pexiora@wanadoo.fr**

Horaires d'ouverture :
lundi de 8h30 à 12h,
mercredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h30,
vendredi de 8h30 à 12h

Pour toutes vos démarches administratives vous pouvez consulter le site vosdroits.service-public.fr

La commune est adhérente à la Communauté de Communes de la Piège Lauragais - Malepère / 62 rue Bon repos - 11150 BRAM / Tél : 04 68 76 60 03
Mail : communication@piege-lauragais.fr / Site : www.cc-piege-lauragais.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Patrick ABAT - Annelise BESSENS - Jean Marie BRIANE - Serge CAZENAVE - Christophe DAUTRY - Claude GAUVAIN - Joseph IZARD - François LE GOUGUEC - Pierrette PELLETIER - Muriel ROBIDOU - Françoise RODE - Corinne SALLIER - Yolande TEULIERE

Maire: Serge CAZENAVE
Maire Adjoint: Joseph IZARD
Maire Adjointe: Pierrette PELLETIER
Maire Adjoint: Patrick ABAT

Commission	Président	Membres
FINANCES	Patrick ABAT	Jean Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Joseph IZARD, Corinne SALLIER
TRAVAUX, VOIRIE, URBANISME, ENVIRONNEMENT	Joseph IZARD	Annelise BESSENS, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Françoise RODE
ÉDUCATION, CULTURE, FÊTES, SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE	Pierrette PELLETIER	Patrick ABAT, Annelise BESSENS, Jean Marie BRIANE, Claude GAUVAIN, Joseph IZARD, Françoise RODE, Muriel ROBIDOU, Yolande TEULIERE
COMMUNICATION, BULLETIN MUNICIPAL	Patrick ABAT	Annelise BESSENS, Jean Marie BRIANE, Claude GAUVAIN, Pierrette PELLETIER, Françoise RODE, Muriel ROBIDOU, Corinne SALLIER
RESSOURCES HUMAINES	Serge CAZENAVE	Patrick ABAT, Christophe DAUTRY, Corinne SALLIER, Yolande TEULIERE
APPELS D'OFFRES	Titulaires	Joseph IZARD, Pierrette PELLETIER, Françoise RODE
	Suppléants	Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Yolande TEULIERE

Organisme	Délégué titulaire	Délégué suppléant
SYADEN	Joseph IZARD	Christophe DAUTRY
SIAH DU BASSIN DU FRESQUEL	Joseph IZARD	François LE GOUGUEC
SSOEMN	Christophe DAUTRY	Corinne SALLIER
SEML PFIL	Pierrette PELLETIER	Muriel ROBIDOU
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE	Serge CAZENAVE	Le Représentant de M. le Maire
CAUE	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
OPAH	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
FOYER DU COLLÈGE DE BRAM	Yolande TEULIERE	Christophe DAUTRY
CORRESPONDANT DÉFENSE	Pierrette PELLETIER	
CANAL DES 2 MERS	Jean Marie BRIANE	Patrick ABAT
STATION D'ÉPURATION	Christophe DAUTRY	
CORRESPONDANT TEMPÊTE ERDF	Joseph IZARD	Claude GAUVAIN

Personnel communal

Secrétaire de Mairie: Sabine DELBOURG
Secrétaire: Carine CÉRÉA
Agents Techniques: Thierry DELBOURG, Paul FRAÏSSE, Michaël GIOVANINI
Agents Spécialisés des Écoles Maternelles: Valérie COZZI, Corinne RASO, Rachel CARIOT
Agent de Service: Esther CLAUSEL
Agence postale communale: Aude CHASTENET

2018 Année relais entre

Le 13 janvier les jeunes élus ont été associés aux vœux de la municipalité.

Le 12 avril, le printemps fut fêté avec la traditionnelle « École fleurie » Dans le cadre de leur thème de travail, les enfants du CME IV accompagnés de leurs aînés ont œuvré à l'embellissement de leur école. Ils sont allés tout d'abord choisir géraniums et verveines multicolores ; ensuite, ils ont orné de jardinières aux teintes vives les fenêtres de leurs classes.

Le 17 avril se déroula la remise des prix du concours « Un regard de France » initié par l'association Escapades Hongroises. La présidente de l'Association, Cécile Jozsa Dutrech, a remis les prix aux anciens conseillers récipiendaires : Mattéo Anduze – Camille Delbourg et Marie Cazenave.

Le 8 mai, le C.M.E. participa avec bon nombre d'enfants de l'école à la commémoration ; dépôt de fleurs, lecture du message du ministre de tutelle, aide à l'organisation de la réception à la salle polyvalente furent les points forts de cette matinée.

Le 26 mai, dans le cadre de l'annuel après-midi « Sensibilisation », les jeunes conseillers avaient donné rendez-vous à leurs camarades des classes de CP au CM2 dans la salle polyvalente pour les sensibiliser au « Mieux Manger ». Une quarantaine d'enfants ont ainsi bénéficié d'ateliers ludiques dirigés par les conseillers et par des professionnels de la santé. Une fois de plus, cette action est un témoignage des liens tissés entre la mairie et l'école puisque l'équipe enseignante avait fourni le matériel pédagogique et informatique et honoré d'une présence active cette manifestation.

Le 7 juillet pour leur escapade estivale, en lien avec le thème écologique, les élus se sont rendus au Parc Animalier de la Matarelle. Les maîtres du lieu, Monsieur et Madame Daguzan, en excellents pédagogues, leur firent faire une visite abondamment commentée du site. Installés sous de frais ombrages, nos compatriotes purent également bénéficier des deux ateliers qu'ils avaient choisis par avance ; tout d'abord ce fut l'observation des céréales, puis l'approche des différentes étapes jalonnant l'évolution du champ à l'assiette ; Le fonctionnement de la

UN EXCELLENT APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ

le C.M.E. IV et le C.M.E. V

ruche avec le rôle majeur de la reine, des ouvrières et des soldats, compléta « la leçon de choses ». En somme une nouvelle sortie appréciée par petits et grands, qui a su conjuguer sport et culture ; en outre, elle a encore plus resserré les liens d'amitié qui se sont tissés au fil des mois entre tous les élus.

Le 7 septembre, à la Médiathèque, inauguration de l'exposition « La Grande Guerre ». Le C.M.E. s'était associé au Maire et au conseil, au Président des Anciens Combattants pour inviter nos concitoyens à venir découvrir les panneaux présentant un panoramique historique de ces terribles années.

Le 8 septembre, pour leur dernière sortie, les élus du C.M.E.IV, accompagnés de leurs animatrices, se sont élancés vers la Cité de l'Espace sise à Toulouse. Ils purent y apprécier les dimensions vertigineuses de l'univers, découvrir le système solaire, Ariane 5 - grandeur nature- et monter dans la capsule Soyouz. Après le pique-nique, parmi les expositions celle qui canalisa le plus les regards fut le pôle météo. Par ailleurs l'Imax 2D permit de revivre l'expérience extraordinaire de Thomas Pesquet à bord de l'ISS. L'après-midi se termina au Planétarium où furent admirées les merveilleuses aurores polaires puis la voûte céleste constellée de ces étoiles qui ont généré maintes légendes.

Le 12 octobre eurent lieu, à l'école, les élections du nouveau conseil dont le déroulement respecta à la lettre celles des aînés (campagne, profession de foi, vote dans isoloir, carte d'électeur, liste d'émargement entre autres).

Le 16 octobre, 16h15, à la Mairie, dans la salle du Conseil, sous la présidence de monsieur Serge Cazenave

Installation du CME V

© D.DUTRECH

et en présence des animatrices et d'enseignants, se déroula l'installation du C.M.E. V composé de 5 titulaires et d'une suppléante de CM1, Gustin DELBOURG, Maylis LE VERGE, Margaux GAY, Barbara HIBLOT, Naomi MIRABELLS, Chloé VENON, ainsi que de 5 CM2 déjà en place depuis l'an dernier, Poerani KAPUSCINSKI, Maëly NAVARRO, Lana RANSON, Dina ADEL et Léna MORENO-BOUAMAMA.

Ils sont soutenus dans leur démarche par Annelise BESSENS, Muriel ROBIDOU, Françoise RODE, Corinne SALLIER et Pierrette PELLETIER.

Civisme, écologie, solidarité sont les axes de réflexion et d'action de cette mandature

La nouvelle équipe des jeunes élus a commencé à honorer le centième anniversaire de la fin de la guerre mondiale lors de la veillée du **10 novembre** en lisant, avec une intense émotion, certaines lettres écrites par des Poilus sur le champ de bataille à destination de leurs familles ainsi que des mots de leurs enfants. Le lendemain ils ont déposé à tour de rôle une rose, ont participé à la lecture du message rédigé par le Président de la République, et enfin ont assuré la bonne gestion de la fin de la Commémoration en prêtant un concours très efficace lors de l'apéritif offert dans la salle polyvalente.

Par ailleurs, encadrés par les animatrices, pendant la journée du **8 décembre** consacrée au Téléthon, ils ont tenu le stand des crêpes en rapportant la somme de 87,70 €

La dernière activité de l'année civile eut lieu **le 15 décembre** : épaulés par des conseillers municipaux adultes, ils ont arpenté les rues de la commune et distribué aux séniors les colis de Noël artistiquement agrémentés de cartes de meilleurs vœux confectionnés par les petits écoliers. Une expérience intergénérationnelle fort enrichissante au plan humain, comme ils ont su l'exprimer, avec une maturité bien surprenante pour leur âge, dans une synthèse élaborée en réunion. Assurément, ils en garderont un excellent souvenir.

© D.DUTRECH

© D.DUTRECH

Des activités éclectiques pour les élus du CME IV

VILLAGE NUMÉRIQUE

Pour avoir des informations sur Pexiora, les services suivants sont à votre disposition :

Le site officiel de la Mairie :
www.pexiora.fr

La lettre d'information municipale : à laquelle vous pouvez vous abonner en renseignant votre adresse e-mail au bas des pages du site de la Mairie.

Les alertes SMS et mail : site **www.mesalertes.fr** : où vous pouvez vous inscrire pour recevoir des informations par SMS ou mail. *(Plus d'information sur le site www.pexiora.fr)*

Pexinfos : le blog alimenté par Daniel Dutrech : **pexinfos.blogspot.com**

Et bien sûr tous ces services sont gratuits.

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES

BACHACHE Dany, Daniel, Dory
30/12/2017 / Carcassonne

LARUE Layana, Georgina
06/07/2018 / Carcassonne

FERY Lola, Jeannine, Chantal
28/07/2018 / Carcassonne

CHEGARI Hakim
10/08/2018 / Carcassonne

GINÉ Lalie
13/10/2018 / Carcassonne

REY Anna, Fleur, Rose, Martine
19/12/2018 / Carcassonne

MARIAGES

BITTER Abed
& **BENKHALED** Naïma
21/07/2018

BRAULIO Cédric, Sébastien, Patrice
& **TAILLEFER** Audrey
11/08/2018

ALVES Cyril, François, André
& **DE LA PAZ** Johanna, Marie, Ida
18/08/2018

DÉCÈS

TAPAREL Emile, Alexandre
07/01/2018 / Castelnaudary

AUGUSTE Paul, Marcel
27/01/2018 / Saint Jean de Verges

FARRÉ Sauveur
04/02/2018 / Castelnaudary

TRÉMOUILLE Odette, Françoise
veuve PELOUSE
10/05/2018

CAVAILHES Gabrielle, Cécile, Catherine veuve MAS
20/09/2018 / Castelnaudary

ROGER Ernestine
11/10/2018 / Castelnaudary

SÉANCES CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er Février 2018

Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Subvention versée a l'association des Activités Parascolaires - exercice 2018

Adhésion au groupement de commandes pour un marché de service et de fourniture pour le contrôle, la maintenance et le remplacement de points d'eau incendies

Rythmes scolaires : Dérogation de la semaine scolaire à l'école maternelle et élémentaire. Retour à la semaine scolaire de 4 jours pour la rentrée 2018.

Séance du 29 Mars 2018

Approbation du compte de gestion de la commune - Budget Principal dressé par M. Salavy, Receveur

Approbation du Compte de Gestion - Budget Annexe Eau/ Assainissement collectif dressé par M. Salavy, Receveur

Approbation du compte Administratif - Budget Principal 2017

Approbation du compte Administratif-Budget Annexe - Eau/ Assainissement 2017

Affectation cumulé des résultats de fonctionnement et d'investissement des budgets M14 et M49 -Exercice 2017 et clôture du Budget Eau Assainissement

Séance du 10 Avril 2018

Projet d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A61 entre l'A66 Bifurcation de Narbonne

Vote du Budget Primitif M14 - Année 2018

Vote des taux d'imposition

Séance du 17 Mai 2018

Mise à jour du tableau des effectifs

Séance du 5 Juillet 2018

Convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ATD 11 (Agence Technique Départementale de l'Aude)

Convention pour une mission d'analyse d'opportunité bois énergie avec le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique)

Groupement de commandes relatif au contrôle de la qualité de l'air

Réaménagement et extension des sanitaires du Foyer Socio Culturel et Sportif pour la mise aux normes accessibilité handicapés - Diagnostic amiante : Choix de l'entreprise

Réaménagement et extension des sanitaires du Foyer Socio Culturel et Sportif pour la mise aux normes accessibilité handicapés - Étude de Sol : Choix de l'entreprise

Aménagement d'un espace de loisir plein air - Construction d'un mini stade multisports : Choix de l'entreprise

Aménagement d'un espace de loisir plein air - Réalisation d'une plateforme pour structure mini stade et aménagement d'un cheminement piétonnier PMR (Personnes à Mobilité Réduite) : Choix de l'entreprise

Réhabilitation éclairage public - Rénovation du centre de village 1ère tranche - 2ème phase : Plan de financement et demande de subvention au SYADEN

Séance du 18 Oct. 2018

Plan de financement et demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour les travaux de réaménagement et d'extension des sanitaires du Foyer Socio Culturel et Sportif pour mise aux normes accessibilité handicapés

Concours receveur municipal - Attribution d'indemnité

Expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire

École numériques innovantes et ruralité

Séance du 29 Nov. 2018

Travaux en régie d'investissement - Année 2018

Retrouvez les comptes rendus des séances du Conseil Municipal sur pexiora.fr

Diffusion du compte administratif

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) nous dit ceci :

« Sont communicables tous les documents qui se rapportent à la préparation, à l'adoption et la modification du budget de l'administration, dès lors qu'ils ont été adoptés par l'assemblée délibérante.

Rappel : les documents ne sont communicables qu'après avoir perdu leur caractère préparatoire.

Ainsi, les documents participant à l'élaboration d'un budget ne deviennent communicables qu'après leur adoption ; les factures en attente de règlement ne deviennent communicables qu'après la décision de mandatement.

Toutefois, le compte administratif d'un exercice clos est communicable qu'il ait fait ou non l'objet d'une approbation *(car il se borne à retracer des opérations ayant eu lieu et constitue à ce titre un document achevé et non préparatoire à une décision). »*

L'exercice 2018 confirme la volonté de la municipalité de maintenir une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt) et de ce fait, de poursuivre de désendettement du village.

Ainsi, malgré la baisse des dotations de l'État, la municipalité s'est attachée à maintenir la stabilité de la fiscalité et la qualité des services à la population tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Fonctionnement

Dépenses 2018	
Charges à caractère général	**201 130,87**
Fournitures scolaires	5 588,04
Décorations de Noël	3 568,47
Conseil Municipal des Enfants	1 065,60
Colis personnes + 75 ans	2 123,00
Autres	188 785,76
Charges de personnel et frais assimilés	**338 801,35**
Atténuation de produits	**50 177,00**
Autres charges de gestion courante	**117 578,72**
Subventions aux associations	52 414,00
Autres	65 164,72
Charges financières	**17 225,12**
Charges exceptionnelles	**75,86**
Opérations d'ordre	**539,69**
TOTAL	**725 528,61**
Recettes 2018	
Atténuation de charges	**39 103,88**
Produits des services	**36 758,29**
Impôts et taxes	**518 370,00**
Dotations, subventions et participations	**308 984,00**
Autres produits de gestion courante	**9 956,15**
Produits financier	**3,63**
Produits exceptionnels	**3 276,06**
Opérations d'ordre	**6 997,56**
TOTAL	**923 449,57**

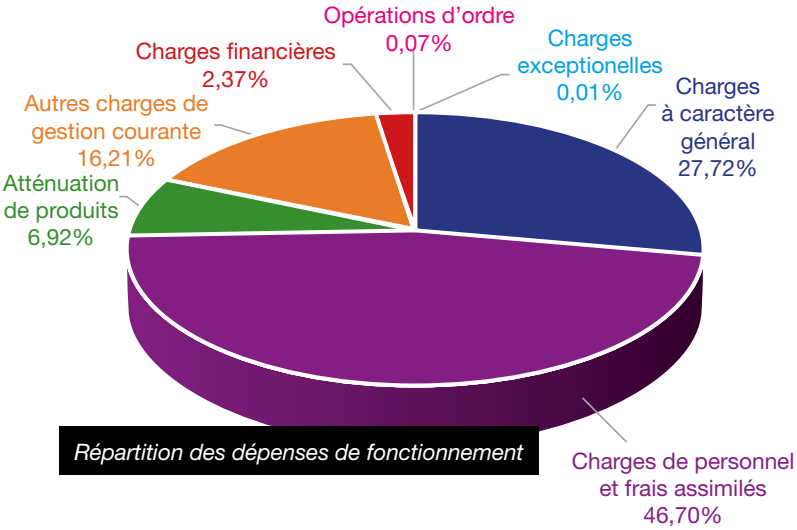

Répartition des dépenses de fonctionnement

Investissement

Dépenses 2018	
Achats et Travaux	**333 690,97**
Remboursement de capital emprunt	**73 736,15**
Opérations d'ordre	**6 997,56**
TOTAL	**414 424,68**
Recettes 2018	
Dotations, fonds divers et réserves	**223 921,66**
Subventions d'investissement	**144 350,11**
Régularisations	**145,16**
Opérations d'ordre	**539,69**
TOTAL	**368 956,62**

Achats et travaux

Opération	*Montant*	*Subventions*	
Ecoles	2 702,35		
Achat matériel	11 658,81		
Bâtiments communaux	5 284,47		
Extensions - Renforcement - FACE	697,38		
Eclairage public	29 832,37	14 916,18	
Fibre optique	27 771,50	11 080,50	
Signalétique	9 179,78		
Voirie	84 819,40		
Ministade	85 169,70	35 011,95	1
Foyer mise en accessibilité	11 791,87		
Réhab. Voirie et réseaux divers	30 458,41	83 341,48	2
Stade	2 076,38		
Illuminations de noël	2 083,61		
Cimetière	30 164,94		
Total	**333 690,97**	**144 350,11**	

1 : subventions partielles / 2 : subventions avec reste 2017

L'ÉPARGNE BRUTE

Indicateur de la santé financière des collectivités

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle est aussi appelée « Capacité d'autofinancement» (CAF).

Elle constitue un double indicateur :

- un indicateur de l' « aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
- Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

Cet indicateur est utilisé dans 2 ratios clés de la santé financière d'une collectivité :

- **Le taux d'épargne brute** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.
- **La capacité de désendettement** (encours de dette / épargne brute) : Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts et doit bien sûr être inférieur à cette durée moyenne.

Ce qu'il faut retenir

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Autofinancement et désendettement du village
- Une santé financière excellente

État de la dette

Encours de la dette par habitant

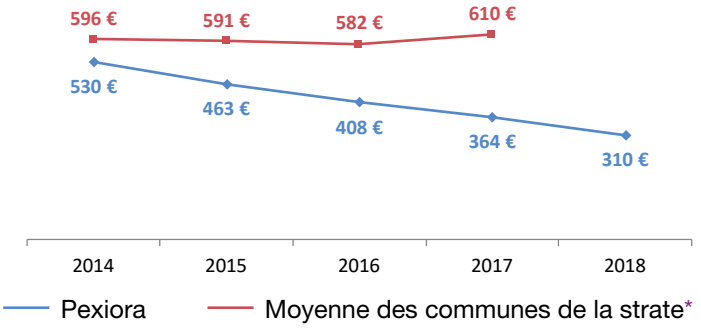

*Strate : communes de 500 à 2000 habitants
NB : la moyenne de la strate pour 2018 ne sera disponible que fin 2019

Epargne brute de Pexiora (Capacité d'autofinancement)

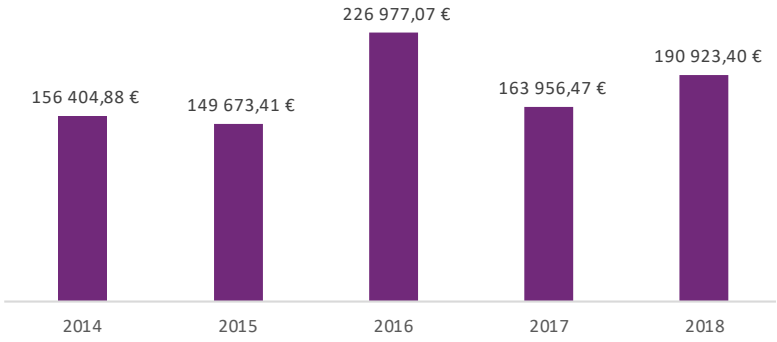

Taux d'épargne brute de Pexiora

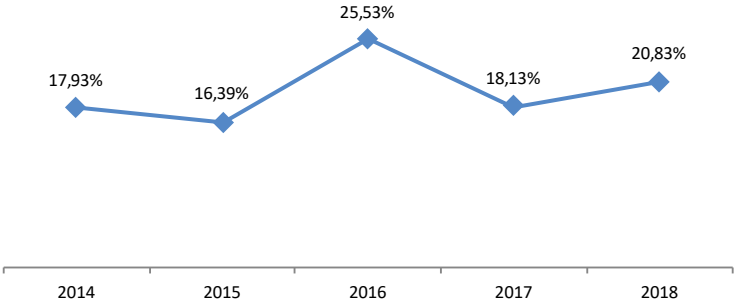

Capacité de désendettement de Pexiora (en années)

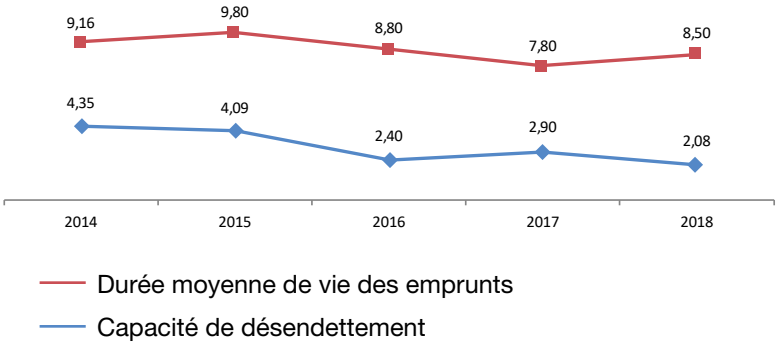

Embellissement réussi du jardin du monument aux morts

Le buis est une des plantes favorite des français. On le retrouve en grande quantité dans l'ensemble des jardins à la française, et est souvent le reflet de l'art des jardins à la française.

Malheureusement les plantations de notre monument aux morts ont subi une terrible maladie due à une espèce de champignon (cryptogame) qui porte le doux nom de Cylindrocladium buxicola et qui provoque le dépérissement des feuilles et des rameaux du buis.

En raison de ce dessèchement, un remplacement s'est avéré indispensable. La haie d'une longueur totale de 115 mètres, a été remplacée par des plants adaptés à notre climat ce qui donne plus d'éclat à ce site favorisant plus encore le devoir de mémoire.

Les travaux ont été réalisés avec le concours des chantiers d'insertion de la communauté de communes.

Les plants fournis par le Conseil Départemental sont les suivants :

Filaire à large feuille *(Phillyrealatifolia)*	32
Troène commun *(Ligustrumvulgare)*	32
Viorne tin *(Viburnumtinus)*	32

Rénovation des rues

Dans le cadre des objectifs d'amélioration du cadre de vie et des espaces publics du centre bourg, et en adéquation avec les objectifs du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), **un programme de rénovation des revêtements des rues a été mis à l'étude**.

Ce programme débute par la rue Trivalle, axe de liaison important entre la résidence des Moulins et le groupe scolaire, la rue Saint Raymond, la côte de Jacquou et la place de la Mairie jusqu'au faubourg.

Il se poursuit ensuite avec la rénovation des rues du centre ancien.

Le transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes, n'ayant pas permis la réfection des réseaux enterrés, un revêtement bi couche a été réalisé.

Rampe d'accès à l'église

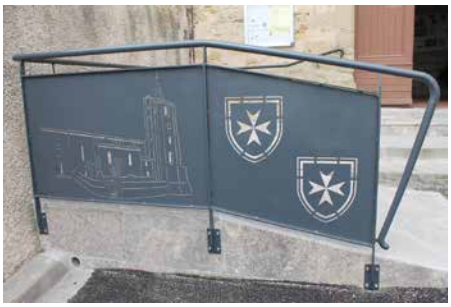

Après la création d'une rampe d'accès à l'église, dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) un garde-corps a été installé pour en compléter la sécurité.

Rénovation de l'éclairage public

La commune de PEXIORA, suite au diagnostic éclairage public réalisé par le SYADEN, souhaite programmer la rénovation de son parc éclairage public, en raison de la vétusté des équipements et de la forte consommation en énergie.

La commune a donc sollicité le SYADEN pour établir une programmation de ces travaux sur plusieurs tranches et définir les besoins nécessaires en éclairement pour assurer la bonne circulation des usagers tout en garantissant la maîtrise des consommations.

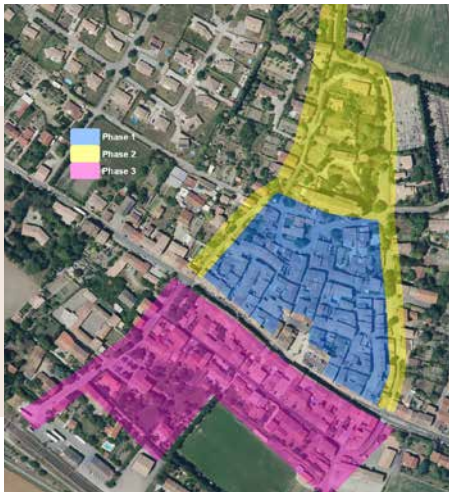

La rénovation globale du parc éclairage public au centre du village se déroulera en 3 tranches. La 1ère tranche concernera le cœur de village, la 2ème tranche ciblera la partie nord du Village et la 3ème tranche le quartier autour des Rues de la Gare et des Remparts.

En fonction du besoin d'éclairage définit (en quantité de lumière et en uniformité), l'objectif est de consommer le moins possible d'énergie.

Radars pédagogiques

Dans le cadre de sa politique globale de sécurité routière à l'échelle de la commune, l'implantation de radars pédagogiques a été décidée par la municipalité.

Le radar pédagogique est un équipement implanté en bordure de chaussée pour indiquer à l'usager :

- la vitesse à laquelle il circule aux abords du dispositif,
- et/ou un message d'alerte si sa vitesse est supérieure à celle qui est autorisée.

Cette indication se fait de façon instantanée, individualisée et dynamique.

Le radar pédagogique, en milieu urbain, n'a pas de vocation de sanction de l'usager qui ne respecterait pas la règle.

En France, les données recensées montrent que les radars pédagogiques en milieu urbain entraînent une baisse des vitesses, qui en fonction des études et des sites évalués, peut osciller entre 2km/h et 6 km/h, ce qui n'est pas négligeable compte tenu de la limitation de vitesse en vigueur de 50 km/h sur les sites évalués (baisse de vitesse de 4% à 12%). Les baisses de vitesse observées sont d'ailleurs plus importantes lorsque les vitesses constatées initialement sont élevées.

Par ailleurs, les radars pédagogiques peuvent avoir un effet important sur la part des usagers en infraction.

Centenaire de la grande guerre – illumination du monument aux morts

Une exposition a été organisée à la médiathèque du 8 au 15 septembre 2018, avec le concours de l'Office National des Anciens Combattants de l'Aude et du Souvenir Français

Retrouvez cette exposition sur notre site internet :
www.pexiora.fr/ le-centenaire-de-la-guerre-1914-1918/

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, le Monument aux Morts a été illuminé en bleu, blanc, rouge.
La cérémonie nocturne fut ponctuée par la lecture de mots d'enfants et de lettres de Poilus par le CME et des chansons de la Grande Guerre par les Joyeux Cantaïres

Ministade

Aujourd'hui, l'espace public fait l'objet d'exigences qualitatives toujours croissantes. L'utilisation de l'espace sportif existant à Pexiora a pour vocation essentielle les jeux de ballons sur grand terrain au détriment des autres activités qui font l'objet de demandes de plus en plus pressantes de la part des administrés, comme le handball, le basket, etc...

Il est de fait de la responsabilité des collectivités d'organiser le partage de ces espaces publics afin d'établir un meilleur équilibre entre les différents usagers.

C'est dans le cadre d'un projet structurant que la municipalité a souhaité mettre en place cette accessibilité du cadre de vie pour ses concitoyens.

En effet, la commune s'est déjà engagée dans un programme de réaménagement de ses espaces en réalisant en Octobre 2016, une aire de jeux pour les enfants de 2 à l0 ans à proximité de l'école, entièrement autofinancée.

Aujourd'hui, l'espace de loisirs réalisé s'adresse aux enfants à partir de 6 ans, et la conception de cet espace public et de ces composantes a été pensée pour qu'il ne soit pas l'usage d'une seule activité. C'est pourquoi l'aménagement d'un mini-stade multisports semble adapté.

Football, handball, basket, tennis ballon, badminton, hockey sur gazon, volley, constituent autant de lieux d'échanges et de rencontre inter génération essentiels pour la vie locale.

L'espace sportif est donc un espace public à part entière dont il convient d'assurer le partage harmonieux et l'ouverture à tous. C'est pour mettre en place cette accessibilité du cadre de vie que la municipalité de Pexiora a souhaité s'engager dans le réaménagement de son espace sportif scolaire et public.

Le stade communal de Pexiora situé à proximité immédiate du groupe scolaire comprend un grand terrain aménagé pour recevoir les compétions de matches de football. Il est à ce titre utilisé par le groupement intercommunal de football GFPLM qui y pratique ses activités dans les différentes catégories, tant pour les entraînements que pour les matches.

Il est également ouvert aux autres utilisateurs notamment aux activités Scolaires et périscolaires de plein air. Les écoles maternelle et primaire de Pexiora comptent à ce jour 150 enfants dont une cinquantaine d'enfants fréquentent chaque soir l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École).

L'objectif poursuivi au travers de cet aménagement est de rendre accessible à tous les différents espaces et lieux publics sportifs du village.

Dans la réflexion du projet de cohérence sportive urbaine, les principes suivants sont établis et poursuivis pour les aménagements :

- Regroupements des espaces sportifs à proximité du groupe scolaire et du centre bourg ;
- Ouverture au plus grand nombre et partage inter génération ;
- Responsabilisation de la pérennité des installations.

L'opération comprend également la création d'un accès piéton aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Rénovation de la fontaine du Thou

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine ont des implications culturelles, économiques et sociales fortes.

L'action de la municipalité répond à trois enjeux majeurs :

- faciliter la transmission culturelle. En préservant notre patrimoine, nous transmettons aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage. Dans un monde en évolution constante, le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité ;
- favoriser l'attractivité du territoire. Chaque chantier de restauration crée des emplois directs et indirects. Valoriser le patrimoine, c'est aussi revitaliser le territoire et renforcer son attractivité via les impacts touristiques et culturels.
- préserver les savoir-faire et favoriser l'insertion sociale. La sauvegarde du patrimoine assure la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles du bâti ancien (taille de pierre, torchis, lauze, etc.). Par ce biais là, nous soutenons également des projets qui donnent lieu à des chantiers d'insertion, le patrimoine étant un excellent support de réinsertion sociale et professionnelle.

Dans ce contexte, une demande de réhabilitation de la fontaine du Thou (première fontaine datant de l'époque romaine et alimentant la population d'antan) a été déposée auprès des chantiers d'insertion de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

Dans le cadre de ces chantiers d'insertion, la commune doit assurer l'accueil des salariés de l'équipe et l'approvisionnement du chantier.

Sanitaires salle polyvalente

Suite à l'établissement des dossiers Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), la commune de PEXIORA a constaté que les sanitaires du foyer ne sont pas aux normes d'accessibilité handicapés, pas de sanitaires aménagés.

De même l'entrée principale de la salle est aujourd'hui difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduites, et aucune place de parking n'est prévue à cet effet.

La commune de PEXIORA a donc décidé d'aménager les sanitaires et les accès du foyer pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduites, et pour répondre aux exigences réglementaires en vigueur.

Objectifs poursuivis

- Le projet a donc pour but de créer des sanitaires accessibles handicapés tout en respectant les exigences sanitaires départementales.
- Il sera également créé une place de stationnement pour personnes à mobilités réduite à proximité, ainsi qu'un cheminement extérieur jusqu'à l'entrée principale de la salle.

L'étude préalable ayant été réalisée, le permis de construire a été déposé et les appels d'offres seront lancés début 2019.

LE MONUMENT AUX MORTS

*Le **23 Juin 1919**, Monsieur Raymond BÉNAZET, maire « fait connaître au Conseil qu'il s'est formé dans la commune un comité de souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de PEXIORA morts pour la France, qu'à cet effet, les habitants ont fait preu. ve d'une grande générosité et que, pour parachever l'œuvre dont il s'agit, il propose à l'Assemblée communale de voter une somme de 4000 Frs destinée à ce comité ».*

Le Conseil, ému du souvenir de cette Grande Guerre où 54 enfants de la Commune en offrant leurs poitrines à l'ennemi et en remportant la victoire, sont tombés au champ d'honneur, dit qu'une reconnaissance jamais égale à la grandeur de leur sacrifice leur est due et que leurs noms doivent figurer à jamais sur le marbre ou sur le bronze, vote à l'unanimité la somme de 4000 F qui sera portée sur les chapitres additionnels de l'exercice en cours.

*Le **07 Mai 1922**, Monsieur Raymond BÉNAZET, Maire, expose ensuite que la place Sainte Cécile, où doit avoir lieu la pose du monument aux morts de la Grande Guerre, n'est pas dans un état convenable à recevoir ce monument, qu'il y aurait lieu pour son embellissement de procéder d'abord à son nivellement, ensuite de placer une grille en fer sur le mur de clôture, ainsi que trois portes aux entrées, que la dépense s'élèverait approximativement à la somme de 5000 F, invite le Conseil à voter cette somme qui sera prise sur l'excédent de la recette de l'exercice 1921 et portée sur le budget additionnel de 1922.*

Le Conseil à l'unanimité, vote la somme de 5000 F et prie l'Administration supérieure de vouloir approuver la présente délibération.

*Le **05 Novembre 1923**, Monsieur Raymond BÉNAZET, Maire, fait connaître au Conseil que l'inauguration du monument aux Morts de la commune étant fixée au 25 courant, il y aurait lieu de donner une dénomination à la place où est érigé ce monument. Il propose à cet effet de donner le nom du Président R. POINCARÉ en raison des services qu'il a rendus et qu'il continue de rendre à la patrie, et il demande de bien vouloir donner son avis sur la mesure projetée.*

Le Conseil, vu la loi du 05 Avril 1884, à l'unanimité accepte cette proposition.

*Enfin, le **17 Mars 1924**, Monsieur Le Maire rappelle au Conseil la décision prise en séance du 05 Novembre 1923 au sujet de la dénomination de la place où est érigé le monument aux morts et demande s'il maintient la décision de lui donner le nom de Raymond POINCARÉ.*

Le Conseil, vu la loi du 05 Avril 1884, vu le décret du 03 Janvier 1924, maintient à l'unanimité sa première décision.

Fait et délibéré à PEXIORA
les jours, mois et ans susdit

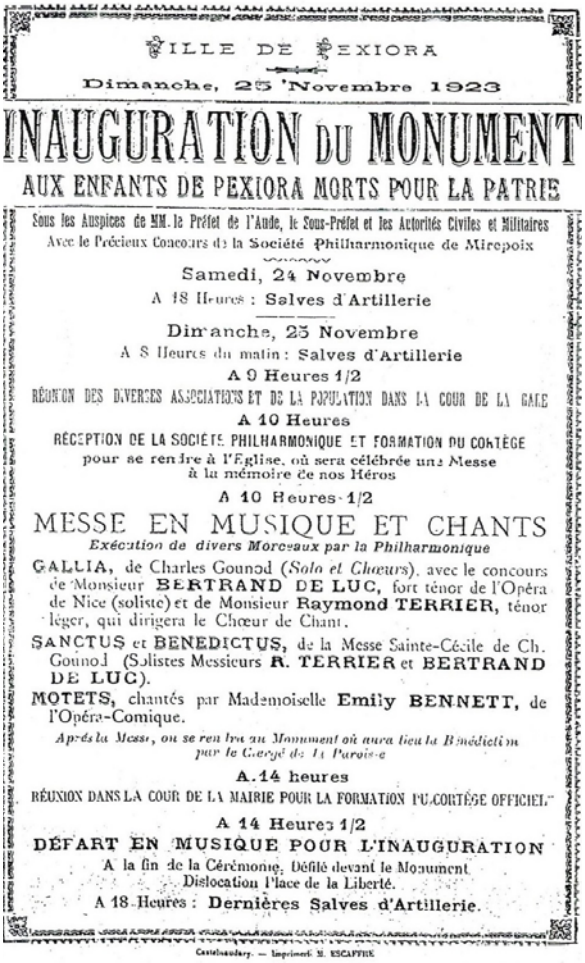

VILLE DE PEXIORA

Dimanche, 25 Novembre 1923

INAUGURATION DU MONUMENT

AUX ENFANTS DE PEXIORA MORTS POUR LA PATRIE

Sous les Auspices de MM. le Préfet de l'Aude, le Sous-Préfet et les Autorités Civiles et Militaires
Avec le Précieux Concours de la Société Philharmonique de Mirepoix

Samedi, 24 Novembre
A 18 Heures : Salves d'Artillerie

Dimanche, 25 Novembre
A 8 Heures du matin : Salves d'Artillerie
A 9 Heures 1/2
RÉUNION DES DIVERSES ASSOCIATIONS ET DE LA POPULATION DANS LA COUR DE LA GARE
A 10 Heures
RÉCEPTION DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE ET FORMATION DU CORTÈGE
pour se rendre à l'Eglise, où sera célébrée une Messe
à la mémoire de nos Héros
A 10 Heures 1/2
MESSE EN MUSIQUE ET CHANTS
Exécution de divers Morceaux par la Philharmonique
GALLIA, de Charles Gounod (*Solo et Chœurs*), avec le concours de Monsieur BERTRAND DE LUC, fort ténor de l'Opéra de Nice (soliste) et de Monsieur Raymond TERRIER, ténor léger, qui dirigera le Chœur de Chant.
SANCTUS et BENEDICTUS, de la Messe Sainte-Cécile de Ch. Gounod (Solistes Messieurs R. TERRIER et BERTRAND DE LUC).
MOTETS, chantés par Mademoiselle Emily BENNETT, de l'Opéra-Comique.
Après la Messe, on se rendra au Monument où aura lieu la Bénédiction par le Clergé de la Paroisse
A 14 heures
RÉUNION DANS LA COUR DE LA MAIRIE POUR LA FORMATION DU CORTÈGE OFFICIEL
A 14 Heures 1/2
DÉPART EN MUSIQUE POUR L'INAUGURATION
A la fin de la Cérémonie, Défilé devant le Monument
Dislocation Place de la Liberté.
A 18 Heures : Dernières Salves d'Artillerie.

Castelnaudary. — Imprimerie M. ESCAFFRE

Caractéristiques

- Architecture (Colonne tronquée)
- Autres éléments (Entourage/Haie végétale)
- Ornements (Couronne de lauriers)
- Ornements (Croix de Lorraine)
- Ornements (Croix latine)
- Sculpture/Figures féminines (Femme/Victoire ailée)

Ce monument est peu commun dans le pays Lauragais et en France en général. C'est avant tout une colonne brisée au sommet qui évoque les vies trop top écourtées mais dont le sacrifice n'est pas inutile puisque la Patrie est victorieuse. C'est ce que vient affirmer la présence de la statue féminine en pied et en relief qui représente l'allégorie de la victoire; elle est drapée à l'antique et porte le casque du poilu. Une couronne de lauriers, autre sens de la victoire, vient exalter la vertu civique.

Ce monument est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis le 28 septembre 2000 sous la référence IM11000171 base Palissy.

Matériaux : pierre de taille

Commentaires : Une plaque paroissiale se trouve dans l'église. Il y manque deux noms : JEANJEAN L. et MIEGEVILLE J.M.

Inscriptions :

À LA MÉMOIRE
DES ENFANTS DE PEXIORA
MORTS GLORIEUSEMENT POUR LA FRANCE
1914-1918 1939-1945

1914-1918

ALBOUY J. - ASTORG J.- D'ARTAUD R.- BONNET J.- BONNET A.- BRINGUIER L.- BARRAU J.- BOSCREDON G.- BORDES J.M.- CAZEAUX J.- CESSES A.- CASSIGNOL P.- CAHUZAC L.- CAUNES P.- CASTEL P.- COLOMIES R.- DUPRE J.- ESCARGUEIL P.- ESCARGUEIL J.- FAURE R.- FAURE A.- GAYRAL J.- GLEYZES P.- IZARD J.- JOURNET A.- JEANJEAN L.- MERCIER D.- MERCIER A.- MERCIER M.S.- MERCIER E.- MERCIER R.- MAURETTE P.- MEDALE J.- MIEGEVILLE J.M.- NOUBEL E.- PLANQUES E.- PLANQUES J.- POUSSAC V.- PIQUEMAL L.- PELOUSE R.- PRADELLES J.- ROLLAND E.- RIGAUD E.- RIGAUD E.- RIGAUD E.- RIVALS H.- SERRES E.- SABLAYROLLES A.- SABATIE M.- TERRIER P.- TERRIER L.- TOURSIER G.- TAILLEFER E.- VALETTE P.

1939-1945

COUVILLERS R. - DEVILE H. - GLEIZES G. - SAFFON F.

Indochine (1946-1954) CASSAGNAUD P.

COMITÉ DES FÊTES

Un authentique souci de régaler la population

Le comité des fêtes de Pexiora composé de 17 personnes est toujours heureux d'animer le village. M TARTERA président, M REIDT vice-président, Mme GUEFFIER trésorière, Mme LAVISSE et Mme GAYRARD vice-trésorières, Mme SICRE secrétaire, Mme FRANZETTI vice-secrétaire composent le bureau.

Diverses manifestations sont au programme : deux fêtes de village, une en hiver pour la Saint Blaise et une autre en été. Nous organisons la fête d'Halloween spéciale enfants avec déguisements. Un vide-grenier avec rassemblement de voitures et motos anciennes est assuré en septembre. Nous faisons également quatre lotos afin de conforter notre trésorerie malgré le don généreux de la mairie.

Merci à tous les Pexioranais et toutes les Pexioranaises qui par leur présence en grand nombre à toutes les manifestations, par leur soutien, nous donnent chaud au cœur et nous encouragent à poursuivre dans cette dynamique.

Merci à la Mairie, et plus particulièrement à Mme PELLETIER Pierrette, sans qui le comité ne serait pas.

Notre futur projet est d'organiser une grande bourse d'échange, de vente de pièces automobiles et motos anciennes dans le courant du mois de mai.

Je remercie personnellement le bureau et tous les membres de l'association pour leur implication et leur dynamisme.

Photos © D.DUTRECH

MJC DE PEXIORA

Une activité très diversifiée

De septembre 2017 à juin 2018, les différents ateliers de la MJC de Pexiora ont accueilli 62 membres.

- Les activités proposées par la MJC :
- Danse (Eveil et Modern Jazz enfants et adultes)
- Danse Bollywood (enfants et adultes)
- Hip hop (enfants)
- Fit Dance (ados-adultes)
- Remise en Forme (ados et adultes)
- Tennis de Table (adultes)

De nombreuses manifestations ont émaillé cette saison :

- Organisation de 4 lotos
- Participation au téléthon avec mini-spectacle des ateliers danse. Flash mob avec les enfants de Pexiora, en partenariat avec l'école du village
- Réveillon de la saint Sylvestre avec feu d'artifice

- Carnaval avec défilé dans le village suivi d'une auberge espagnole
- Différents tournois de tennis de table tout au long de la saison
- Plusieurs sorties dans l'Ariège avec les ados de l'atelier « danse bollywood »
- Présentation du gala de danse annuel
- Journée à Animaparc, au Burgaud, offerte aux enfants ayant participé au gala.

Bureau :

Présidente active : Maryse Palacios,
Trésorière : Dominique Deloustal,
Secrétaire : Annie Abat,
Membres actifs : Laurie Imart, Audrey Guiraud, Fabienne Bourrel, Francine Chazotte, Stéphane Gosse, Renaud Souillé.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et souhaitons aux habitants de Pexiora une très bonne année 2019.

LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS

D'une main tendue aux autres

2018, une année toujours aussi bien remplie pour notre association « LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS ».

Le 9ème salon « Tissus et lin en pays d'Aude » des 23, 24 et 25 février a connu une belle affluence avec 2 037 entrées. La liste des 30 créateurs a été très rapidement complète. Dommage que nous ne puissions en accueillir davantage !

Le concours organisé à cette occasion (le sac à jouets sur le thème « jeux et jouets d'enfants ») a inspiré 14 participants. Les 6 gagnants, sélectionnés par le bureau de notre association et les créateurs, ont reçu des bons d'achats de 50 € à 100 € leur permettant d'acheter sur place les fournitures nécessaires à leurs ouvrages futurs.

Nous avions invité sur la scène le club de Sigean qui a pu exposer les très nombreux et magnifiques ouvrages réalisés par ses adhérentes, un régal pour les yeux.

La 23ème édition du « week-end des créateurs » s'est tenue les 21 et 22 avril avec 39 exposants (dont l'association « Tchatche et petits points » de Pexiora, composée de véritables créatrices dont le talent a ravi les visiteurs. Les peintres de « Détente et loisirs » se sont joints à cette manifestation pour exposer leurs très belles aquarelles, fruit de leur passion pour cet art pictural.

Il est à noter que les visiteurs ont été un peu moins nombreux que les années précédentes ; c'est la raison pour laquelle nous réfléchissons à une nouvelle formule pour 2019.

Grâce aux fonds recueillis lors du salon et du week-end des créateurs (entrées et tombola) nous avons pu aider les associations suivantes :

- 2 000 € à l'Association G.A.E.L. (Gaël Adolescent Espoir Leucémie)
- 2 000 € à l'Association HANDI'CHIENS
- 1 000 € à l'Association RIGOLOPITO
- 500 € aux RESTOS DU COEUR
- 500 € au TELETHON
- Une participation à la décoration du village pour Noël

Les bénéfices de nos manifestations 2019 seront reversés à nos voisins audois sinistrés à la suite des inondations d'octobre 2018.

Le président Guy PANONT et d'autres membres de l'association ne souhaitant pas se représenter, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Geneviève CAUHOPE
Trésorière : Claudie BRIANE
Secrétaire : Annie IZARD
Secrétaire adjointe : Esther CLAUSEL
Aux manettes du blog : Geneviève CAUHOPE
Blog : lapassionauboutdesdoigts.fr

L'ASSOCIATION SPORTIVE PEXIORANAISE

Notre fleuron sportif

L'équipe 1 joue au niveau départemental 1.

L'équipe 2 joue au niveau départemental 3.

Depuis que le club existe le niveau atteint par l'équipe 1 n'avait jamais été aussi élevé.

Donc une grande fierté pour l'ensemble du club.

Nous remercions les joueurs ainsi que les coachs pour leurs résultats, et la joie qu'ils nous procurent.

L'ensemble des dirigeants souhaite une bonne deuxième partie de saison.

Nous remercions également la mairie pour le city stade ainsi que les aménagements autour du stade.

TCHATCHE ET PETITS POINTS

La création s'enrichit au contact d'autrui

L'Association « TCHATCHE ET PETITS POINTS » regroupe une trentaine d'adhérentes qui se réunissent chaque semaine autour de projets de travaux manuels, principalement la broderie, le patchwork, la couture, le cartonnage, etc. Des goûters sont aussi ces jours-là des moments de partage de recettes et de bonne humeur !

La « tchatche » est de rigueur bien entendu, mais il faut bien échanger et discuter pour mener à bien les ouvrages que toutes ces petites mains confectionnent avec amour !

Exposition 2018

Des ateliers sur une journée complète sont proposés régulièrement en fonction des souhaits et demandes de chacune, là encore, nous créons dans la joie et la bonne humeur.

Une seconde exposition du Club sur le thème « au fil des saisons », avec la présence de quelques exposants au eu un franc succès en septembre 2018.

ATELIER DÉTENTE ET LOISIRS

Une palette d'activités

Pour l'entretien du corps et de l'esprit, notre association continue de proposer ses activités désormais traditionnelles à des tarifs modestes et avec un système de cotisations trimestrielles qui permet de s'inscrire à tout moment de l'année:

Seul changement cette saison, les cours de Yoga des lundis de 17h30 à18h50 sont désormais animés par Armelle RIGAUD, très attentive à la bonne réalisation des différents exercices par tous les participants ; ses cours sont essentiellement axés sur la maîtrise de la respiration et le lien entre le corps et l'esprit, une respiration consciente sur chaque mouvement permettant de s'intérioriser et de voyager à l'intérieur de son corps.

Les cours de gymnastique très variés sont toujours animés par Christine SICRE dans une ambiance très sympathique et amicale les lundis de 19h à 20h et les jeudis de 10h30 à 11h30.Personne ne formule le moindre jugement ! Chacun fait ce qu'il peut selon ses capacités.

Les cours d'aquarelle et d'acrylique sont dirigés par notre inamovible artiste-peintre Pierrette AMADE, les vendredis après- midi de 14h à 18h.

Patrick VERRIER, Dans'Cool Castelnaudary, nous a proposé un stage de bacheta et de kizomba le samedi 13 octobre que nous avons fait suivre d'une soirée « auberge espagnole. »

Nos talentueuses adhérentes ont également participé à des expositions de peinture lors du « Week-end des Créateurs » organisé les 21 et 22 avril par nos amis de l'association de « la passion au bout des doigts » et à une soirée de synergie culturelle avec le concours de « Let's dance Association », et de « l'ECAS », le 1er décembre.

Le bureau reste inchangé :

Présidente : Françoise LAVIT
Vice-Présidente : Maguy GAY
Trésorière : Paule CANDILLIER
Trésorière adjointe : Claudie BRIANE
Secrétaire : Christelle ROBIN
Secrétaire adjointe : Marie Pierre IZARD

Pour nous contacter **detente-loisirs@netcourrier.com**

LES JOYEUX PEXIORANAIS

Le bureau ovationné lors de l'A.G.

Une bien belle famille au dynamisme époustouflant

Approchant des vingt années d'existence, le bureau des Joyeux continue ses activités pour rassembler et distraire les séniors. Nous accueillons avec enthousiasme les nouveaux retraités afin de partager de bons moments de convivialité.

Nos animations:

- jeudi après-midi, rendez-vous des joueurs de cartes à l'Espace associatif
- le dernier jeudi du mois: mini-loto avec goûter pour les adhérents
- 3 grands lotos dominicaux, salle des fêtes
- 3 repas animation et une grillade avant l'été
- 1 voyage annuel. En 2018 nous avons visité la Costa Brava, l'Estartit et les îles Medes
- Journée d'information, visite du SDIS, en juin 2018, avec réception au château de Villegly
- Journée dégustation Pons de Brassac et ses charcuteries, le 11 avril
- Nous avons participé au départ de tour de l'Aude Handisports et sommes présents au téléthon annuel.

Notre assemblée générale a eu lieu le 17 janvier 2019

Tous nos remerciements à la municipalité et à son dévoué personnel.

LES JOYEUX CANTAÏRES

10 ans de chansons avec les Joyeux Cantaïres

Créée en 2008, la chorale des Joyeux Cantaïres a donc fêté en cette année 2018 son 10ème anniversaire. Si les chorales mixtes ont du mal à recruter des hommes, ce n'et pas le cas chez nous. De 10 choristes en 2008 on atteint le chiffre de 38 aujourd'hui. Comme chaque année nos choristes se sont produits en tous lieux et toutes occasions grâce à leur répertoire éclectique. Les 10 ans ont été fêtés en février avec « Aude à la poésie » à Castelnaudary et en final en novembre, à Pexiora, pour la Sainte Cécile. Au niveau solidarité, nos choristes ont participé à trois concerts pour Rétina France à Génerville, à Pexiora et Castelnaudary aux cotés d'autres chorales, à Puivert pour « Solidarité Africaines » enfin à Castelnaudary et Cambieure pour le Téléthon. La commémoration du centenaire de l'armistice 1918 a occupé notre chorale pour étudier un répertoire spécial que l'on a pu entendre le 10 novembre au concert des « Chansons de la Grande Guerre » à Castelnaudary. Nos choristes étaient aussi le soir à Pexiora pour l'inauguration du nouvel éclairage du Monument aux morts et pour participer le lendemain aux cérémonies du 11 novembre à Pexiora et à Mireval Lauragais. À Pexiora, nos messieurs ont animé la messe de la fête de St Blaise et celle de Noël.

Toujours en notre église, on a pu les entendre en concert pour la « Nuit des églises ». Toujours à Pexiora pour les cérémonies du 8 mai et une nouveauté cette année pour la rentrée scolaire en musique, à l'école. On a aussi pu écouter nos chanteurs à Revel au Foyer Soleil, à Carlipa dans le cadre des animations d'été, à Mireval pour le concert de Noël et à Castelnaudary pour le Marché de Noël. Cette année du 10ème anniversaire a malheureusement été ternie par le décès de notre ami Gilbert Lapalu de Peyrens que nous avons, bien sûr, accompagné de nos chants lors des obsèques.

L'ÉCOLE DU VILLAGE Une authentique école de la vie

Elle compte 140 élèves, répartis entre la maternelle et l'élémentaire. Une classe «généraliste» a été supprimée, tandis qu'une autre a vu le jour, dédiée uniquement aux élèves de toute petite section (TPS).

M. Rouger assure les fonctions de directeur durant l'absence de Mme Ciprian.

L'équipe enseignante en place depuis quelques années accueille Mme Pineau, qui remplace Mme Ciprian dans sa classe durant son absence, ainsi que Mme Lateyron, modulatrice de M. Rouger le vendredi.

Les classes sont les suivantes:

Classe 1: 13 TPS avec Mme Michelon Carine et Mme Cariot Rachel
Classe 2: 17 PS avec Mme Pineau Christelle et Mme Raso Corinne
Classe 3: 17 MS et 6 GS avec M. Drésen Philippe et Mme Cozzi Valérie
Classe 4: 10 GS et 9 CP avec Mme Rey Caroline
Classe 5: 20 CE1 avec M. Rouger Sylvain et Mme Lateyron Carine
Classe 6: 18 CE2 et 6 CM1 avec Mme Roussel Laurence
Classe 7: 11 CM1 et 13 CM2 avec Mme Guirao Pascale

NOUVEAUTÉ!

Un vote a été proposé au cours de l'année scolaire précédente aux parents d'élèves et enseignants concernant les rythmes scolaires. Une majorité s'est déclarée en faveur du retour à la semaine de 4 jours d'école.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les horaires sont donc les suivants: 8h30-12h / 13h30-16h

A noter qu'après 16h, l'ALAE, une structure mise en place par la Communauté des Communes, propose de nombreuses activités...

Vie de l'école, au fil du temps...

• Chaque semaine, une séance chorale est proposée par un intervenant musical aux élèves de la GS jusqu'au CM2

• les élèves de CE2, CM1 et CM2 participent au projet «irish trip» qui leur fait découvrir les richesses de l'Irlande

• Environ 1 fois par mois, les élèves de l'école peuvent se rendre à la Médiathèque où des lectures leur sont offertes et des livres prêtés pour la classe

• A chaque fin de période, des élèves de CP et de CE1 viendront lire des histoires dans les classes maternelles ou proposer des énigmes

Septembre

• rentrée en musique et rencontre musicale avec les «Joyeux Cantaïres»
• encouragement des sportifs handicapés à l'occasion du Tour de l'Aude Handisport

Octobre

• présentation des règles de vie de la cour par les GS, CP et CE1 devant tous les autres élèves de l'école
• rencontre sportive «jeux collectifs» à Castelnaudary pour les élèves de GS, CP et CE1
• semaine du goût dans les classes de maternelle
• élections des élèves au Conseil Municipal des Enfants
• élections des parents d'élèves

Novembre

• réception d'une médaille d'honneur des mains des responsables de l'association du Tour de l'Aude Cycliste
• participation sur la base du volontariat aux cérémonies commémoratives et à l'Armistice de la guerre 19141918 avec apprentissage de la Marseillaise (du CP au CM2), lecture du discours officiel par des élèves de CM2, réalisation de tableaux et drapeaux par le service périscolaire (ALAE)

Décembre

• participation sur la base du volontariat à la journée du Téléthon samedi 8
• formation aux premiers gestes de secours, intervention qui sera réalisée par des sapeurs-pompiers pour les élèves de CM2
• dans le cadre du projet «colis de Noël», réalisation de dessins ou de cartes qui seront joints aux colis distribués dans le village aux personnes âgées
• spectacles de Noël pour la maternelle et l'élémentaire, goûter de Noël et...visite surprise du Père Noël

Janvier

• loto de l'école dimanche 27
• rencontre sportive «jeux d'opposition» à Castelnaudary pour les élèves de GS, CP et CE1

Mars

• participation au projet national «la semaine des mathématiques»

Avril

• carnaval de l'école avec défilé dans les rues du village

Mai

• participation sur la base du volontariat à l'après-midi «Sensibilisation: les plantes amies/ennemies» qui sera organisée dans la salle polyvalente par le C.M.E.

Juin

• spectacle de fin d'année mardi 18 avec présentation du projet musical
• Kermesse de l'école vendredi 28

La Marseillaise au Monument aux Morts

Rencontre musicale avec les Joyeux Cantaïres

Encouragements lors du Tour de l'Aude Handisport

IMPORTANT

Pour les futures inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2016 et 2017 sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie dès le mois de janvier.

UTILE: permanence direction

La directrice / le directeur de l'école de Pexiora sont déchargés de classe chaque vendredi; cependant, toute demande de rendez-vous doit être prise au préalable, en téléphonant notamment au 04 68 94 81 55.

Photos © S. DELBOURG / D.DUTRECH

ASSOCIATION POUR LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Agents de la cantine

Place au bio!

L'AAP de l'école de Pexiora sert aujourd'hui entre 80 et 90 repas par jour soit 9 000 à 10 000 repas par an.

L'AAP emploie 3 agents pour la confection des repas.

La pause méridienne est gérée par la CCPLM qui met à disposition des animateurs pour encadrer les enfants.

Confection des repas : (à savoir)

Sur la totalité des repas servis :

60 % à 70 % sont des produits locaux (PL) (circuit court)

20 % sont des produits BIO (en cours depuis décembre 2018)

50 % sont des plats « fait maison (FM) »

Et depuis cette année (octobre / décembre 2018), l'AAP va encore plus loin dans ses convictions de **« Faire manger aux enfants des produits BIO et de chez Nous »**.

L'AAP travaille pour chercher des producteurs, éleveurs et maraîchers **locaux** et **Bio** afin d'introduire ces produits à moindre coûts dans les assiettes de nos enfants.

L'AAP a organisé un LOTO le dimanche 07 octobre 2018 et elle en fera de même le 31 mars 2019 ; son « vide grenier » aura lieu du samedi 18 mai au dimanche 19 mai 2019 (attente de confirmation du bureau).

Bureau :

Président : Stéphane Gosse
Trésorière : Maud Le Vergé
Trésorière Adjointe : Anne Boulanger
Secrétaire : Audrey Braulio

Agents de la cantine :

Cuisinière : Aurélie Garrigues
Aides cuisinières : Elodie Mons et Marilyn Mons (remplaçante de Monique Jude).

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

« L'affaire de tous ! »

L'association des parents d'élèves organise tout au long de l'année différentes manifestations et actions (bourses, vente de chocolat, vente de sapins, tombola, kermesse...) destinées à financer en totalité ou en partie des sorties pédagogiques ou l'achat de matériel sportif et autre pour les enfants de l'école.

Nous vous rappelons qu'un bureau est en place mais que vous êtes tous membres et que chacun doit aider au bien être de l'association.

Nous avons eu plaisir à voir l'implication de plusieurs nouveaux parents cette année.

Comme chaque année, une vente de tickets de tombola sera organisée et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réservez aux enfants lors de leur passage.

Le bureau reste inchangé :

Présidente : Peggy ESSID MSADDAK
Trésorière : Estelle RANSON
Secrétaire : Aude CHASTENET

Photos © D.DUTRECH

LES ANCIENS COMBATTANTS RAVIVENT LA FLAMME

Auprès des Anciens Combattants de toutes les guerres, une très nombreuse assistance participe aux cérémonies commémoratives du 11 Novembre et du 8 Mai. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement plusieurs générations, montrant par leur présence que les sacrifices de nos aînés ne tombent pas dans l'oubli.

La cérémonie du 8 mai

Divers points forts ont jalonné la matinée: rassemblement de la population à la mairie pour la présentation des drapeaux, défilé vers le Monument aux Morts où les enfants de l'école de plus en plus nombreux, encadrés par leurs enseignants, ont chanté un des couplets de la Marseillaise destiné aux enfants (l'hymne national ne compte pas moins de 15 couplets axés sur la paix) avec la participation de la chorale des Cantaïres; après le discours du Président des Anciens Combattants à la salle polyvalente, la chorale interpréta quelques chants de circonstance; la cérémonie se termina par l'apéritif offert par la mairie.

Le 7 septembre

Les Anciens Combattants ont participé au vernissage du centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale dans le cadre du Souvenir Français. A 15 heures la chorale des Cantaïres a donné un concert à l'école. Une petite anecdote: à la fin, on demande à une petite fille ce qu'elle voulait dire. «Je voudrais, répondit-elle, que la chorale nous chante la Marseillaise». Le souhait fut exaucé: la chorale ainsi que les enfants debout, avec émotion et enthousiasme, ont entonné l'hymne patriotique.

La cérémonie du 11 novembre

Comme pour le 8 mai, le rassemblement de la population eut lieu devant la mairie pour la présentation des drapeaux. Le défilé rejoignit une affluence de personnes qui se trouvaient déjà au Monument aux Morts illuminé depuis la veille aux couleurs tricolores et où se tenait un piquet de la Légion Capitaine d'Anjou. Les écoliers toujours aussi nombreux, après le dépôt de gerbe et la lecture du mot du président par les enfants du C.M.E., ont entonné le couplet de la Marseillaise qui leur est réservé, puis les Cantaïres joignirent leurs voix. Dans la salle polyvalente, le président des Anciens Combattants, dans son discours, parla d'une visite au site de Verdun. Au grand cimetière, face à l'ossuaire de Douaumont, la présence du drapeau français flottant dans un profond silence indique que c'est un lieu dédié aux soldats français tombés pour la sauvegarde de la patrie. Au pied de ce symbole, face à l'immensité environnante d'où émergent plus de 10 000 croix, l'émotion est à son comble. On aurait pu crier: Merci! Vous qui êtes morts dans des souffrances atroces, vous vous êtes sacrifiés pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre libres. Merci! A tous ceux également dont les noms sont inscrits sur les Monuments aux Morts, et nous pensons en particulier aux 54 compatriotes qui sont répertoriés sur le nôtre, sans oublier les anonymes, nous leur disons:

Merci! L'émotion perceptible dans la voix de l'orateur se propagea à toute l'assemblée et garda son intensité le temps où les Cantaïres nous replongèrent à travers quelques chansons dans des époques dont les familles gardent encore les stigmates. La cérémonie se termina par l'apéritif traditionnel offert par la mairie. Cette année encore, des sympathisants se sont associés aux adhérents de l'amicale pour participer dans une excellente convivialité au banquet organisé par les Anciens Combattants.

À 17 heures, les Anciens Combattants et la chorale se sont rendus à Mireval, au pied du Monument du Souvenir pour y rendre les honneurs et exprimer en symbiose avec la population locale, leur gratitude à tous ceux dont le nom est gravé dans le minéral. Tout le monde prit ensuite la route de la salle des Fêtes où, après quelques chansons de circonstance interprétées par la chorale, un apéritif offert par la municipalité permit de chaleureux échanges.

LE MOT DU PRÉSIDENT JEAN JOULIA

«Je suis inscrit à la FNACA, la plus grande association des Anciens Combattants de France, forte de 398 000 adhérents qui reçoivent le bulletin mensuel. L'Aude deux fois par an y paraît: il est question des activités des Anciens Combattants du département. Or il était vain d'y trouver mention de celles de Pexiora pour une bonne raison que les rédacteurs ignoraient nos activités. Nous avons donc écrit à la rédaction du bulletin pour faire connaître le dynamisme des Anciens Combattants et de la chorale «Les Joyeux Cantaïres» (il faut savoir que la moitié de l'effectif est formée d'Anciens Combattants!). Avec Daniel Dutrech, le chef de chœur, nous avons donc fait connaître les activités de la chorale, photo à l'appui. Quelle ne fut donc pas la surprise de découvrir en feuilletant le bulletin -le 1er de l'année- en date de janvier 2018, «Département de l'Aude» avec l'en-tête «Pexiora»! De ce fait, désormais, Pexiora est connu dans toute la France, dans les départements d'Outre-Mer, même au Canada, puisqu'il existe une amicale au Québec qui reçoit le bulletin! Que souhaiter de plus pour le rayonnement de notre localité!»

Photos © D.DUTRECH

ASSOCIATION DE CHASSE

Ça tire juste avec l'ACCA

La saison de chasse 2018/2019 vient de débuter pour notre association.

Après avoir mené des actions de piégeages et destructions concernant la protection des semis et la dégradation des édifices publics, nous nous sommes réunis pour élire un nouveau conseil d'administration qui se compose ainsi :

Président : M. LOPEZ Jean-Marie
Vice-Président : M. BERGADA Gérard
Secrétaire : M. DANOUN Mohamed
Trésorier : M. ALVES Cyril
Membres : M. PELOUSE Jacques – M. LAVIT Daniel – M. BERET Bernard – M. CLAUSEL Jack – M. PANONT Lucien

Des lâchers de faisans , de perdreaux et des lièvres, trois lotos et deux repas sont prévus au calendrier.

L'ensemble des chasseurs vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

ESCAPADES HONGROISES

Un bon œil et un bon cœur!

2018 était placé pour notre association sous le signe de la photo. Fin 2017 les photos «Un regard de France» ont été exposées en Hongrie et le 8 avril 2018 nous avons pu récompenser les Français primés par le jury Hongrois. Le palmarès est le suivant: quatre prix pour la catégorie enfants pour Mattéo Anduze, Camille Delbourg, Marie Cazenave, et LéonoraJozsa. Cinq prix ont été attribués aux adultes: Gérard Zoccarato de Malves, Lydie Albero d'Antugnac, Daniel Dutrech de Pexiora, Gisèle Pagès d'Antugnac et Alain Pelletier de Pexiora. Les Hongrois nous ont envoyé leurs photos pour l'exposition «Un regard de Hongrie». Ces photos ont été exposées à Pexiora, Castelnaudary et Fanjeaux durant tout le mois de juillet. D'autre part notre association continue ses opérations de recyclage de vieux stylo, emballage de biscuits et nouveautés, on récupère aussi les gâchettes des vaporisateurs en plastique.

LES AMIS DES MOULINS DE PEXIORA

Les moulins : un site majeur du patrimoine local

Une nouvelle année s'achève pour notre toute jeune association. Voilà une belle occasion de revenir sur les événements qui ont ponctué 2018.

Plus d'une fois au cours de l'année passée, le site des deux moulins a été le théâtre de nombreuses animations festives et conviviales. Parmi celles-ci, les quelques visites guidées ouvertes au public (pour les journées du Patrimoine, notamment), qui ont attiré de nombreux curieux, Pexioranais ou parfois venus d'ailleurs, et même quelques touristes étrangers, devant lesquels le bureau s'est particulièrement attaché à mettre en avant l'histoire et les particularités de nos deux monuments. Précisons aussi que l'Association Régionale des Amis des Moulins du Midi Toulousain nous a honorés de sa présence, et qu'elle a été reçue à Pexiora le 2 octobre dernier (voir photo).

Par ailleurs, l'année a été rythmée par l'organisation d'un repas champêtre et par la tenue d'un Loto, où Pexioranais et Pexioranaises sont venus en nombre partager un agréable moment de convivialité.

Nous rappelons que l'argent récolté lors de ces différentes manifestations sert pour le financement de la construction des ailes du « Moulin neuf » de Pexiora, dont le coût des travaux avoisine les 20 000 €. Cette mission est le but premier de notre association. N'hésitez pas à nous contacter et à adhérer (pour une cotisation annuelle et par personne de 10 €) si vous souhaitez, vous aussi, participer à cette belle aventure.

OPÉRATION « BRIOCHES »

«Une brioche à goûter sans risque d'en avoir!»

Les Pexioranais sont sollicités principalement par deux actions et l'année 2018 n'a pas dérogé à un constat très flatteur, à savoir l'esprit de solidarité de notre commune.

En effet, l'opération «Brioches» au profit de l'Association Familiale départementale pour l'Aide aux Personnes Handicapées mentales a connu une vente en légère augmentation. Ainsi 8 binômes ont sillonné notre cité (écarts compris) les 19 et 20 mars pour récolter 1229,10€, ce qui correspond à 198 brioches.

Un grand bravo aux bénévoles et aux généreux donateurs.

TÉLÉTHON 2018 De mieux en mieux!

Téléthon: une générosité qui résiste face aux aléas des événements

La seconde action qui sensibilise toujours plus nos concitoyens, c'est le téléthon. Si au niveau national, une baisse a pu être constatée, comme l'année précédente, imputée à tort ou à raison à des événements extérieurs, notre localité peut être fière de noter une progression des fonds. En effet un chèque de 5024,56€ a été remis par la trésorière Josette Garrigues au délégué départemental de l'AFM-Téléthon. La participation au déjeuner du 8 décembre (110 convives ont apprécié le coq au vin des maîtres queux Jean-Luc Binet et Guy Panont) et au loto du 9 décembre a donné une grande satisfaction. Félicitations aux organisateurs, aux bureaux et aux membres des associations, à l'école, au C.M.E., et à tous ceux qui ont fait un geste. Précisons que des personnes domiciliées dans d'autres communes ont apporté également une aide précieuse. La Présidente Madame Thiennot-Herment a adressé un message chaleureux de remerciements: «nous n'aurons jamais assez d'une vie pour vous remercier. Sachez que ces victoires sont aussi Vos victoires!»

Photos © D.DUTRECH

TOUR DE L'AUDE HANDISPORT

Handisport et Pexiora inextricablement liés

Le tour de l'Aude avait traversé à plusieurs reprises notre commune, mais pour cette nouvelle édition Pexiora a été choisi comme lieu de départ pour la dernière étape. Le 14 septembre, dès 7h45, 70 cyclistes et une trentaine d'adultes encadrants ont gagné notre salle polyvalente pour prendre un bon petit déjeuner (avec, en particulier, une palette très éclectique de confitures «tous fruits») préparé par des responsables des Joyeux Pexioranais et par des élus, sans oublier la sono orchestrée avec une maestria incomparable par le Président des Joyeux, Jean Ormières. M. Christian Foucras, Président de l'association Handisport de l'Aude, et M. Julien Poinas, responsable de l'organisation, qui ont manifestement apprécié l'hospitalité, ont procédé à la remise de médailles. Beaucoup plus nombreux que les années précédentes, ces sportifs ont été sensibilisés par l'accueil qui leur fut réservé. M. le maire et des représentants du conseil municipal étaient là pour les accueillir. Les enfants de l'école, encadrés par la communauté éducative – enseignants, parents, animateurs de l'ALAE -, ont assisté au départ fixé à 9 heures, munis d'affiches et de banderoles réalisées par eux-mêmes pour encourager les coureurs à dépasser leur handicap avant qu'ils enfourchent leurs drôles de machines adaptées.

LES DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année encore notre village a été bien décoré pour les fêtes de Noël. Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps, aux associations, commerces et entreprises du village qui financent ce projet. Sans oublier Thierry et Mickaël nos employés municipaux très investis. Une décoration réussie pour le plaisir des petits et des grands.

Photos © C.GAUVAIN

NUIT DES ÉGLISES

L'église Saint Blaise, une étape incontournable de la découverte du patrimoine pexioranais.

C'est en juillet 2016 qu'un groupe actif de paroissiens du village a décidé de faire participer notre édifice religieux à la « Nuit des Eglises », manifestation cultuelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011. Si l'on peut caractériser en quelques mots cette animation, c'est une invitation simple mais profonde qui permet aux visiteurs, croyants et non-croyants, de se sentir chez eux, et, le temps d'une soirée, de vivre une expérience sensible dans la rencontre avec le patrimoine. Dimanche 1er juillet, la communauté paroissiale a eu à cœur de faire découvrir cet édifice : son histoire, son architecture, et autres trésors culturels et spirituels accumulés au fil des siècles. Après quelques mots d'accueil par Pierrette Pelletier, la chorale locale des Joyeux Cantaïres dont le répertoire est très éclectique sous la direction du maître de chœur, Daniel Dutrech, a gratifié la nombreuse assistance de quelques chants liturgiques ou à connotation religieuse pour respecter le caractère sacré du lieu. Par ailleurs,

une innovation cette année, Serge Verdier, brisant les arcanes, a révélé avec la pédagogie et l'enthousiasme qu'on lui connaît quelques moments importants de l'histoire de Pexiora. A l'issue du concert les plus courageux eurent accès au clocher pour découvrir, au terme de leur ascension, cloche, blason et un superbe panorama, un régal pour les yeux d'autant plus que le temps favorisait cette magie crépusculaire.

Par ailleurs notre église participe également aux Journées du Patrimoine qui eurent lieu cette année les 15 et 16 septembre sur le thème « l'art du partage ». Enfin nous avons souscrit à la belle initiative du diocèse des armées, en cette année du centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale, de répertorier les plaques commémoratives présentes dans les églises, par l'envoi d'une photo de la nôtre, comme vous pourrez le constater en vous rendant sur le site (https : diocèseauxarmées.fr/plaques commémoratives).

Photos © A.P.

LES REPAS DES QUARTIERS

Repas de quartier de la route de Lasbordes chez P. et A. Deumie

Dans les derniers jours du mois de juin, avec le retour des beaux jours, les fêtes de quartier battent leur plein. L'occasion de se retrouver entre voisins et de serrer des liens qui se délitent quelque peu au fil de l'année pour des raisons diverses. C'est le repas du quartier de la route de Lasbordes qui a ouvert le bal ! Une grande partie des habitants de cette artère, certains ayant invité leurs amis à ces agapes, se sont réunis chez Pierre et Andrée Deumié. Chacun, comme à l'accoutumée, avait apporté une entrée et un dessert, le plat chaud ayant été concocté par deux maîtres-queux expérimentés, Marie et Fernando d'M7 Casa ; faut-il préciser que le tajine d'agneau aux petits légumes fut très appréciée ? Une soirée, sans nul doute, fort sympathique, dont la douceur climatique n'avait pour rivale que celle des contacts, grâce, particulièrement, aux organisateurs et boute-en-train, Pierre Deumié et Guy Panont, dont le temps n'érode pas le dynamisme et l'épicurisme. *(Article : Pierrette PELLETIER)*

Repas de quartier des moulins

Pendant la période estivale, chaque année, se rassemblent pour la journée de l'amitié ceux qui habitent près des moulins. L'apéritif accompagné de délicieuses préparations suivi d'un repas convivial composé de différents menus, paella, cassoulet, coucous ou le fameux méchoui de Jeannot. La photo rassemble cinquante à soixante personnes de tous âges. Ce sera une journée bien remplie. Après les jeux de la belote on se dit « a l'an que ben ». *(Article : Jean JOULIA)*

Repas de quartier du tenda (15 septembre)

Chaque année c'est un évènement incontournable qu'est la fête des voisins pour notre quartier !
Nous préparons son organisation lors de réunions conviviales afin d'établir le menu.
Les flyers sont distribués afin de prendre les inscriptions.
Ainsi le jour J une équipe installe tables et chaises prêtées par la Mairie, les tentes prêtées elles par le comité des fêtes du village et la fête peut commencer.
Nous mettons un point d'honneur à faire travailler les commerçants du village comme le café « le bel oustal » qui nous a préparé un magnifique plateau de charcuterie et notre boulanger le pain et le dessert.
(Article : Hélène SICRE)

LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante. Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

RECENSEMENT MILITAIRE

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).

Chaque année, près de 800 000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3ème RPIMa à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4ème RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.

Pour plus d'information rendez vous sur majdc.fr

SOLIDARITÉ

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur un numéro d'appel gratuit le « 115 » et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

LE PLAN CANICULE

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Pourquoi est-ce dangereux ?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : c'est un gaz invisible, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger ?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus
- Une mauvaise aération du logement
- Les fumées mal évacuées

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint en continu
- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible
- Évacuez les locaux et bâtiments
- Appelez les secours
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

LES ZONES DE REVITALISATION RURALE

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les zones de revitalisation rurale (ZRR). **Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels.** Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante : **www.agriculture.gouv.fr**

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :

Dans le cadre du maintien à domicile, la Communauté de Communes propose un service de portage de repas. Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12h tous les jours y compris les jours fériés.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

À quel prix ?

Le prix du repas est de 7,50 €. Il sera directement facturé au bénéficiaire par la société de service qui fournit les repas.

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier du portage de repas, vous devez contacter les services de la Communauté de Communes : s'adresser aux responsables du secteur :

C.I.A.S Piège et Lauragais
42, Rue du Barry 11150
VILLASAVARY
Tél : 04 68 24 72 35

Ils vous expliqueront les modalités de commande et mettront en place avec vous ce dispositif. **Les repas devront être commandés au minimum 48h à l'avance.**

ÉLECTIONS 2019

Pièce d'identité OBLIGATOIRE :
Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Répertoire Unique Électoral
La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un Répertoire Électoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

La date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée au 6ème vendredi précédant le scrutin, soit, pour les élections Européennes du 26 mai 2019, les administrés pourront s'inscrire jusqu'au vendredi 19 avril 2019.

Les Procurations : Pour les élections, les électeurs peuvent remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement devant les autorités compétentes (voir ci-dessous) mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne : **www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do**

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire valider.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

PROPRETÉ DU VILLAGE

Un effort permanent doit être fourni par chacun d'entre nous pour assurer la propreté de Pexiora.
Or, force est de constater que la prise de conscience de cette nécessité est loin d'être satisfaisante. En effet nous ne respectons pas les consignes pas plus dans les salles communales qu'à l'extérieur; nous sortons poubelles et caissettes dans les rues bien avant la date de ramassage; nous déposons les ordures en tous lieux; nous jetons gravats et déchets verts dans les containers, sur les espaces publics, dans les fossés, nous tolérons les déjections animales n'importe où... Autant d'actes qui dégradent notre cadre de vie. Le comportement incivique de quelques-uns ne rend pas facile la tâche du personnel municipal, secondé depuis cette année par les employés de l'APAJH, équipe qui œuvre pour l'amélioration de ce cadre de vie auquel nous nous devons d'apporter tout notre soin. Nous lançons à la population un vibrant appel pour qu'elle procède à un réel tri sélectif en utilisant les contenants appropriés et montre par là son souci de préserver un environnement dans lequel il fait bon vivre ensemble. Sentons-nous tous concernés et responsables dans une démarche éco-citoyenne.

DÉBROUSSAILLAGE

Un geste vital, une mesure obligatoire. Le Code forestier rend obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour d'une construction.

DÉCHETS VERTS

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture.

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au **04 68 94 91 51** pour organiser l'enlèvement. (plus d'informations sur **pexiora.fr**)

Les déchets verts et encombrants en gros volumes doivent être amenés:

- **À l'espace écologique de CASTELNAUDARY**, Chemin du Président, Rue J. Jacquard, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf dimanches dimanche et jours fériés. Tél.: 04.68.23.57.95 ou 06.23.46.14.15
- **À l'espace écologique de BRAM**, Route de Montréal de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél: 04.68.76.60.72.

CHIENS ERRANTS

La divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental *Article 99-6 (Amende 450 € maxi)*

BRUITS ET TAPAGES

Ils doivent cesser après 22h. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village, garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

ANIMAUX DANGEREUX

Tout propriétaire de chien classé en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année. À compter du 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire sur présentation:

- de l'attestation d'aptitude du maître délivrée à l'issue d'une formation
- des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

À VOTRE SERVICE À PEXIORA

PRESSE - CORRESPONDANT
LA DÉPÊCHE DU MIDI
Daniel DUTRECH

PRODUITS PÉTROLIERS
SARL ANDRIEU ET FILS
(produits pétroliers) Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
TRANSPORTS SERRES
Georges & Olivier Tél. 04 68 94 29 96
BESOMBES Alain Tél. 04 68 94 91 57
TAPAREL FRÈRES Tél. 06 86 76 96 06

PLOMBIER
GUEFFIER Thierry (sanitaire/zinguerie/chauffagiste/climatisation)
Tél. 04 68 94 84 06

CHAUFFAGISTE
GUEFFIER Thomas Tél. 07 67 91 22 62
ou 09 82 32 34 97

BOULANGERIE / PÂTISSERIE
M. MALBERT David Tél. 04 68 94 90 32

L'OUSTAL
Restauration traditionnelle, épicerie fine
M. GINE Thomas Tél. 04 68 23 81 70

PIZZAS STROMBOLI
M. KERRIEZ Christophe est à Pexiora, place de la Liberté, tous les mardis de 17h à 21h Tél: 06 13 85 34 47

COIFFEUR MIXTE
DELOUSTAL Edith - ATTEN'TIF
Tél. 04 68 94 99 58

CHRISTELLE
COIFFEUSE À DOMICILE
Tél. 04 68 23 90 89
ou 06 24 61 62 10

CHRISTEL'M ONGLES
PROTHÉSISTE ONGULAIRE
Uniquement sur rendez-vous
Tél. 06 28 45 62 01

ÉNERGÉTICIENNE
DÉVELOPPEMENT DE L'ÊTRE
DEFOSSEZ LAROCHE Sarah
Tél. 06 30 80 34 66

AIDOME
Facilitez-vous la vie!!!
Ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, soutien scolaire, gardiennage de maison, courses (alimentaires, pharmacie, pressing) entretien extérieur et intérieur de la maison, papiers administratifs, repas à domicile etc. (secteur Castelnaudary-Carcassonne)

Tél. 04 68 94 19 35 ou 06 23 87 18 80

Agrément simple donnant droit à une réduction fiscale de 50 % des dépenses engagées à l'année.À déduire sur le montant net de l'impôt à payer.

ENTREPRISE DE PROPRETÉ
Nettoyage d'immeuble et de copropriété
Gestion des containers
ATOUT CLEAN – PEREZ Vincent
Tél 07 82 52 52 74

MAGNÉTISEUR
MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

RELAXATION, RÉFLEXOLOGIE, SHIATSU JAPONAIS
BOONE Carine Tél. 06 83 51 54 31

AUBERGE POUR ANIMAUX
SANS Jean-François Tél. 06 18 48 67 95

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES
IZARD Yves Tél. 04 68 94 92 26

TRAVAUX DE TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
Jérôme LOUBIES TP
Tél: 04 68 60 09 06
ou 06 70 46 90 67

CRÉATION / ENTRETIEN / ESPACES VERTS Taille, élagage
GAY Dominique (Cap Vert) «Cadenne»
Tél.: 04 68 60 12 70 ou 06 20 14 60 30
BASILE GREEN SERVICE
27 rue des Caves Tél. 06 50 01 86 36

PAPOUL RÉPARATION
OURLIAC Cédric Tél. 06 49 89 43 52

FM GARAGE Restauration/carrosserie/nettoyage/entretien
MARTIN Frantz Tél. 06 16 58 40 33

INFIRMIERS À DOMICILE
SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82
GIE INFIRMIER Tél. 04 68 94 85 70
PEXIORA - FANJEAUX – VILLEPINTE

ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ET EN ACTIVITÉ
BETUKER Anita Tél. 06 20 66 43 40
DUFOIX Fanny Tél. 04 68 94 93 61
DUFOIX Patrice Tél. 04 68 94 93 61
ESSID MSADDAK Peggy
Tél. 06 51 18 44 56
IMART Laurie Tél. 04 68 60 16 80
ou 06 07 63 97 42
LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30
ou 06 50 88 18 06
PALACIOS Maryse Tél. 04 68 94 97 33
PANONT Jeanine Tél. 04 68 94 82 26
ROMERA Véronique Tél. 04 68 60 24 92
ou 06 82 69 77 06
SICSIC Sandra Tél. 04 68 23 96 67
ou 06 95 07 33 35

CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE, COACHING D'ENTREPRISES
Un coup de pouce pour vos enfants, vous-même ou votre entreprise.
Soutien scolaire: Analyse des besoins des élèves, méthode d'apprentissage, cours particuliers.
Stages: Préparation au brevet des collèges, épreuves anticipées du BAC, révisions.
Aide aux entreprises: Analyse des besoins, proposition de solutions et formations adaptées.
ARTAL Philippe 6, ch. du Moulin Pexiora
Tél. 06 26 84 72 40

EQUICOACHING - SANS Jean-François
Aux écuries de La Rivière
Tél.: 06 03 35 12 38 ou 06 18 48 67 95

GBO INFORMATIQUE
Assistance/Dépannage/Formation
BARBERO Geoffrey Tél. 07 67 20 28 38
Contact: gbo.informatique@gmail.com

ALEX TOUS SERVICES
Pas le temps? Besoin d'aide?
Tél.: 06 32 53 36 87
Contact: alex.t.s@outlook.fr

KANAHAU TIKI
Artisan Marquisien
Tél.: 06 28 75 47 09
Contact: arthur.burns@sfr.fr

PEXIORA **BULLETIN MUNICIPAL** N°30 > 2018
Tirage : 600 exemplaires / Crédit photos : Mairie de Pexiora
Conception & Impression: Scop Imprimerie de Ruffié - 09000 FOIX - 05.61.65.14.64
Imprimé sur du papier recyclé